

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-MAURICE-DES-LIONS

NOMBRE DE MEMBRES

Aff. au CM	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	12

Séance du 18 SEPTEMBRE 2025

Date de convocation : 11/09/2025

Date d'affichage : 19/09/2025

L'an deux mille vingt-cinq et le dix-huit septembre à vingt et une heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur David CHEVALIER, Maire.

Étaient présents : Mme BEAULIEU Valérie, Mme BONNETERRE Alexandra, M. BOUTY Anthony, Mme BROUSSE Vanina, Mme CHEVALIER Anick, M. CHEVALIER David, M. COURTILOUX-DELAGE Mathieu, FETIS Sandrine, GEMEAU Stéphane, M. PAGNOUX Romain, M. PETUREAU Jean-Paul, M. VARDELLE Jean-Christophe,
Excusées : Mme BOUTET Frédérique, Mme MEILLAT Marie-Odile,
Absent : M. LAFONT Serge.
Secrétaire de séance : Mme CHEVALIER Anick

OBJET : Participation à octobre rose

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que dans le cadre d' « octobre rose », la façade du bâtiment mairie – école sera comme l'an passé éclairée en rose avec installation d'un ruban rose lumineux. Il propose d'attribuer une subvention à la Ligue contre le cancer et demande au conseil municipal de délibérer.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité de ses membres présents :

- Décide d'attribuer une subvention de 150 € à la Ligue contre le Cancer de la Charente.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que ce dessus.

Pour extrait conforme, fait à SAINT MAURICE DES LIONS, le 10/10/2025,

Le Maire, David CHEVALIER



Le Maire

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, - informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de POITIERS (86) dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Ce recours peut être déposé sur l'application informatique « Télérecours citoyens », accessible par le site : www.telerecours.fr